

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 138

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 9 Septembre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT

OBJET

Demande de garantie d'emprunt formulée par la S.A. d'HLM Logis Méditerranée.
Opération : acquisition en V.E.F.A. de 23 logements collectifs locatifs sociaux situés
au 89, boulevard des Libérateurs (13011 Marseille).

**Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
12409**

PRESENTATION

La S.A. d'HLM LOGIS MEDITERRANEE sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour une demande de garantie d'emprunt d'un montant de 1 176 139,80 €.

Celle-ci représente 45% d'un emprunt d'un montant total de 2 613 644,00 €, dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Cette demande intéresse le secteur du logement social (acquisition en V.E.F.A.)

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2016 de la S.A. d'HLM LOGIS MEDITERRANEE auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 16 170 116,06 €.

Cet encours représente 1,51% de l'encours garanti des organismes HLM et 1,39% de l'encours total garanti.

Cette garantie d'emprunt votée par la Commission Permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL